



COMITE DIRECTEUR

PROCES-VERBAL

Réunion du 09/09/2021

Sous la présidence de M. Philippe SURMON, Président,

Membres Présents : Mme Nathalie SEVENO – MM. André Paul TROUDART – Francis MARTIN - Akim BOUZIDI - Jérémie DELATTRE - Ezzedine MASMOUDI – Nuno Filipe MIGUEL - Nordine DJEDDI - Jacques MENDY - Fabrice DARTOIS - Laurent BRUDER - Jacques LAVIGNE

Excusés : Mme Albane SARTORIUS – MM. Mustapha BEN AYED - Jean François CHERUBIN- Jean BLEHOVIN - Jean Jacques BENGUIGUI- Jean François BERRADA - Henrique MARQUES

Assistent : MM. Marc VINCENTI, Directeur Administratif – Anthony FOURNIER, CTD DAP – Nicolas DENNIELOU, Président de la CDA (en visio-conférence).

Le Président Philippe SURMON ouvre la séance à 19h10

Il remercie les membres présents à cette réunion puis revient l'ordre du jour.

Lecture du Procès-verbal de la réunion du 01/07/2021 : Approbation à l'unanimité des membres présents.

VIE DU DISTRICT

a- Point sur les salariés :

Le Directeur Administratif présente l'équipe administrative et technique :

- Mme Amina KADDOUR, assistante administrative chargée de l'accueil et du secrétariat ;
- M. Antony FOURNIER, CTD DAP, en charge du développement de l'animation et des nouvelles pratiques du District
- M. Eloge AHODIKPE, agent de développement chargé notamment de la gestion du site internet, des réseaux sociaux et de l'arbitrage
- Trois services civiques devraient arrivés en renfort dès la semaine prochaine et tous ont un profil BAC +4.

Concernant le CTD PPF, le Directeur Administratif informe qu'il est en cours de recrutement à la Ligue de Paris Ile de France de Football.

b- Point sur les travaux :

Le Président fait un point sur les travaux du siège social : Tous les travaux sont arrivés à leur terme (cloisons, portes, finitions). Il ne reste plus qu'à attribuer les nouveaux bureaux en fonction des besoins.

c- Point financier :

Le Président fait un point sur les comptes.

Des versements en provenance de la LPIFF et de l'ANS à venir soulageront notre trésorerie immédiate.

d- Point sur les effectifs :

Le Directeur Administratif indique qu'à ce jour, le District comptabilise, malgré la COVID et une saison blanche, 9 424 licences validées et enregistrées par la LPIFF pour les clubs parisiens.

PASS SANITAIRE

Le Président rappelle les conséquences de la promulgation des différents textes de lois relatifs à la gestion de la crise sanitaire.

Les membres du CD échantent sur les règles d'application, tout en étant à l'affut des directives sportives et gouvernementales à venir.

COMPETITIONS**a- Dérogation à l'article 11 des RSG du District 75 (obligation d'équipes) :**

Comme indiqué au dernier CD du 01/07/2021, le CD étudie les demandes de dérogations de quatre (4) clubs :

- Championnet Sports (511117), équipe évoluant en Seniors D2
- Junior Académie de Paris (582713), équipe évoluant en Seniors D3
- Ménilmontant F.C. 1871 (580887), équipe évoluant en Seniors D3
- FC Guyane (535984), équipe évoluant en Seniors D3

Le Comité Directeur accorde une dérogation à ces 4 équipes en infraction avec l'article 11 des RSG du District 75 pour la saison 2021/2022.

Ces clubs devront se mettre en conformité à l'issue de cette saison.

b- Formule coupes saison 2021/2022 :

Pour cette saison, la formule retenue est celle à élimination directe.

La formule pourrait être revue les prochaines saisons après avis des clubs.

VIE DES COMMISSIONS**a- Démission / Nomination :**

Le Comité prend note de la démission de :

- Mme Betty NOEL, membre des commissions Féminines et Techniques pour raisons personnelles,
- M. Adrien GONZALEZ, membre de la CDA pour raisons personnelles.

Le Comité les remercie du temps qu'ils ont consacré au District 75.

Le Comité nomme :

- M. Jean-Baptiste MATOUTOU comme observateur

b- Nomination Présidents de Commission :

Suite à débat lors de la réunion du 01/07/2021, le CD devait statuer sur la présidence de la commission de discipline et de la commission départementale d'appel.

Concernant la commission de discipline :

M. Olivier FOURRIER, ayant présenté sa candidature au poste de Président de la Commission de Discipline est élu à l'unanimité par le Comité Directeur.

Concernant la commission départementale d'appel :

Le Comité s'est saisi de deux candidatures pour la Présidence de cette commission : MM. Jean-François BERRADA et André-Paul TROUDART.

Après un vote des membres présents, M. André-Paul TROUDART est élu Président de la Commission Départementale d'Appel (10 voix pour, 3 abstentions).

c- Commission du Football d'Animation :

M. Nuno Filipe MIGUEL, Président de la Commission de FOOT ANIMATION déplore l'absence de plusieurs membres de cette commission lors de la réunion de travail du 06/09/2021.

Le Comité Directeur prend note et assure être toujours à la recherche de candidats commissaires.

ARBITRAGE

Intervention de M. Nicolas DENNIELOU, Président de la CDA (par visioconférence) :

a- Point sur les effectifs :

62 arbitres ont eu leurs dossiers médicaux validés et plus d'une vingtaine de dossiers sont en cours de traitement.

Le Directeur Administratif tient à remercier le Dr Albane SARTORIUS pour sa disponibilité et pour sa rapidité lors du traitement des dossiers médicaux des arbitres.

Plusieurs candidats arbitres ayant leur théorique sont dans l'attente de passer la pratique afin de devenir arbitre officiel.

b- Couverture des rencontres :

-Proposition concernant la désignation des arbitres sur les rencontres, sous réserve du nombre d'arbitres disponibles :

- * 3 arbitres désignés en Seniors D1
- * 1 arbitre désigné en Seniors D2
- * 1 arbitre désigné en U18 D1
- * 1 arbitre désigné en U18 D2
- * 1 arbitre désigné en U16 D1
- * 1 arbitre désigné en U16 D2
- * 1 arbitre désigné en U14 D1
- * 1 arbitre désigné en U14 D2
- * 1 arbitre désigné en Anciens D1
- * 1 arbitre désigné en CDM D1
- * 1 arbitre désigné en Futsal D1
- * 1 arbitre désigné en Futsal D2
- * 1 arbitre désigné en Seniors Féminines D1

Au fur et à mesure de la saison, et du recrutement de nouveaux arbitres, les rencontres de Seniors D2 pourront être couvertes par 3 arbitres officiels.

Le Comité Directeur valide cette proposition.

c- Règlement Intérieur de la CDA :

Proposition du Règlement Intérieur de la CDA, après l'avoir envoyé à tous les membres.

Le Comité Directeur adopte le Règlement Intérieur de la CDA.

d- Nombre d'observations des arbitres :

La CDA propose :

- 2 observations par saison pour les arbitres de la catégorie D1
- 1 observation par saison pour les autres catégories

Le Comité Directeur valide cette proposition.

TECHNIQUE

Intervention de M. Anthony FOURNIER, CTD DAP du District.

a- Point sur les engagements foot féminin et foot animation :

Foot Animation : 35 clubs ont envoyé leur dossier sur 42 clubs

Foot Féminin : 19 clubs ont envoyé leur dossier sur 22 clubs

b-Validation du calendrier prévisionnel et de l'organisation des coupes :

Le Comité Directeur adopte les propositions. Le calendrier est en annexe.

c- Point sur l'organisation des détections et rappel des dates :

Le CDA DAP informe des dates retenues pour nos sélections et notamment celles des interdistricts qui vont arriver très rapidement.

d- Parisiennes Ô Foot :

La commission féminine demande à délocaliser les Parisiennes Ô Foot vers un terrain intra-muros.

Le Comité Directeur refuse et indique les raisons pour lesquelles le Stade Pershing a été choisi (projet de réhabiliter des terrains, aucune gêne pour les clubs pour leurs créneaux).

Délocalisation, elle pourrait se faire en hiver (exemple Stade A. Mimoun).

d- Organisation de la remise du label régional club méritant :

La Ligue de Paris-Ile-de-France a choisi le club de CA PARIS 14 comme lauréat du label régional club méritant. La remise se fera le mercredi 6 octobre 2021 en présence de Bernard DIOMEDE, entraîneur national, et des représentants de la Ligue de Paris-Ile-de-France sur les installations du CA Paris.

COURRIERS CLUBS**a- Courriel du PARIS FC (500568) :**

Le club de PARIS FC souhaite engager deux (2) équipes féminines dans des compétitions de garçons U14.

Conformément à l'article 155 des RG de la FFF, le Comité Directeur accorde cette demande à condition que ces deux équipes évoluent à domicile sur un terrain Paris ou un de ses départements limitrophes.

Le club de PARIS FC souhaite engager une équipe U16F dans des compétitions de garçons U16.

Conformément à l'article 155 des RG de la FFF, le Comité Directeur refuse cette demande.

b- Courriel de PITRAY OLIER PARIS JSC (516516) :

Le club de PITRAY OLIER PARIS JSC demande que leur équipe U14 (2) affecté en U14 D3 puisse évoluer en U14 D4, compte tenu du niveau de ses joueurs.

Le Comité Directeur répond favorablement à cette demande.

COURRIER DE LA LPIFF

Clubs débiteurs auprès de la LPIFF :

La Ligue de Paris Ile-de-France a transmis à la direction une liste de clubs débiteurs à leur rencontre. Un courrier provenant du District va être adressé à ces clubs.

TOUR DE TABLE

Philippe SURMON :

-Les horaires retenus pour les compétitions seront publiés sur le site. Toute demande de dérogation de la part des clubs sera étudiée avec bienveillance à condition que cela reste dans les règles acceptables pour tous.

-Inauguration du District : on attend les propositions de la mairie de Paris.

-Le Président rappelle :

*qu'un membre élu du Comité Directeur ne doit pas être inscrit sur une feuille de match de son club.

*que l'Assemblée Générale se tiendra le 27/11/2021

*qu'une réunion doit se tenir avec la DJS ce mercredi 15/09/2021

Laurent BRUDER :

-Un tour de cadrage de la Coupe de France de Futsal a été programmé lors de notre première journée de championnat de Futsal. Quelques matchs devront être reportés.

-Rappelle qu'il avait postulé comme membre de la commission départementale d'appel, le Directeur Administratif lui informe qu'il en fait partie.

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le 27 novembre 2021 : lieu à déterminer.

Prochaine réunion du Comité Directeur : le 04/11/2021

Le Président considérant que l'ordre du jour est épuisé, lève la séance à 22h34.

Philippe SURMON,
Président

André Paul TROUDART,
Secrétaire Général